



Hommage à Guy Rocher

Lors du Gala du 25^e anniversaire du réseau collégial présenté dans le cadre du congrès Collèges célébrations 92, tenu à Montréal en mai dernier, l'Association québécoise de pédagogie collégiale soulignait la contribution exceptionnelle du professeur Guy Rocher au monde de l'éducation. Nous publions ici l'hommage que lui a rendu Monsieur Gaston Faucher, président de l'AQPC, au nom de l'Association, et la réponse de Monsieur Rocher.

Allocution de Gaston Faucher

En cette année où l'enseignement collégial fête ses 25 ans, l'AQPC veut souligner l'éclat d'une éblouissante carrière d'enseignant, d'éducateur et de penseur de l'éducation, la contribution remarquable d'une personne qui a fait connaître internationalement la richesse de la pensée de chez nous, dont les œuvres ont contribué à nous donner à nous-mêmes une meilleure compréhension de notre culture et de notre société, d'une personne dont les travaux, dans le cadre de la Commission Parent, ont été à l'origine de la création des cégeps.

Le professeur Rocher a mené de multiples travaux de recherche qui lui ont valu de très nombreuses subventions et plusieurs bourses prestigieuses. Il a aussi produit une dizaine de livres, des articles et monographies par centaines. Son renom lui a valu d'être compté comme membre de plusieurs sociétés savantes dont la Société canadienne de sociologie et d'anthropologie, la Société royale du Canada, l'American Sociological Association, l'Association internationale de sociologie, etc.

Cet éminent professeur a aussi assumé à maintes reprises des responsabilités de premier plan dans le développement de la société québécoise. C'est ainsi qu'il a été pendant quatre années Secrétaire général associé au Conseil exécutif du gouvernement du Québec, qu'il a été sous-ministre au développement culturel puis sous-ministre au développement social du gouvernement du Québec. Il a de plus participé à de nombreux groupes de travail de grande importance stratégique pour le développement social et culturel du Québec : groupes de travail sur la création de l'Université du Québec, sur l'enseignement et la recherche universitaire, sur les communications et les médias, etc.

On pourrait continuer encore longtemps la relation des hauts faits de la vie professionnelle de Monsieur Rocher. Mais, c'est l'enseignant et le penseur de l'éducation québécoise que nous voulons saluer de façon toute particulière. Vingt-cinq années après le rapport de la Commission Parent, il nous semble particulièrement inspirant de souligner le parcours d'un enseignant

de carrière, d'une personne qui a cru à l'éducation postsecondaire, assez pour y passer sa vie, pour y consacrer de nombreux travaux de recherche et plusieurs ouvrages, pour aussi et surtout avoir consacré presque cinq années de sa vie à réfléchir sur les moyens de donner accès au plus grand nombre à une formation de niveau postsecondaire de qualité. L'invention, si l'on peut dire, des cégeps a été l'œuvre de personnes inspirées, confiantes dans l'avenir, et prêtes à innover, comme le fut et l'est encore Monsieur Rocher.

Nous sommes dans une période intense de réflexion sur notre avenir. Profitant de l'exemple de Monsieur Rocher, espérons que nous réussirons à être visionnaires, à nous engager avec confiance dans la poursuite et les transformations de cet immense projet que sont les collèges du Québec.

Associé au destin des collèges et de l'éducation au Québec, Monsieur Rocher nous rappelle nos racines, certes, mais il continue de nous inspirer pour l'avenir. ▣

Réponse de Guy Rocher

Je suis tout autant étonné qu'ému et évidemment très honoré d'avoir été choisi pour être l'objet de cet hommage. Mais je me rassure en pensant que je joue le rôle d'un symbole, le symbole de tous ceux qui, au cours de ces 25 années, ont écrit l'histoire de l'enseignement collégial au Québec. Nous rendons hommage ici à tous ceux et celles qui ont contribué à ces 25 années d'innovation, de développement, d'expansion, de mûrissement.

Je ne peux m'empêcher de me souvenir des longues heures de réflexion et de discussions qui nous occupèrent au sein de la

Commission Parent il y a plus de 25 ans, alors que nous travaillions à élaborer le projet d'un futur niveau collégial polyvalent. Je ne vous cacherais pas que cette gestation fut difficile et que ce ne fut pas sans crainte et tremblement que la Commission présenta ses recommandations au gouvernement et au public en 1964. Nous étions bien conscients de proposer au Québec de s'engager dans une voie où une fois de plus nous allions être une société distincte. J'avais pourtant bien confiance en l'avenir de cette innovation : mes quatre filles ont fait partie des premières générations qui ont étudié dans les cégeps !

Mais ce dont je garde le plus vif souvenir, ce sont les réunions auxquelles, après le Rapport Parent, j'ai participé avec des représentants de collèges classiques, d'écoles normales, d'écoles de technologie. Ces hommes et ces femmes acceptaient de voir leurs institutions perdre une partie de leur identité pour se fusionner avec d'autres et former une nouvelle entité polyvalente, un nouveau collège ou un cégep. Je les voyais accepter ces changements avec de grands serremments de cœur, parfois avec le vif sentiment de faire un très grand sacrifice. Mais ils le faisaient pour répondre au projet de démocratisation de notre système d'enseignement et avec l'intention de revaloriser le secteur public, trop longtemps tenu pour le parent pauvre de notre système québécois d'enseignement. Malgré l'enthousiasme qui régnait alors et, j'ajoute, la générosité communautaire dont beaucoup faisaient preuve, il ne faut pas minimiser, 25 ans plus tard, les obstacles qu'il fallait franchir, les écueils qu'il fallait contourner. Mais chacun avait le sentiment d'entreprendre un grand virage et d'ouvrir une ère nouvelle. Permettez-moi de dire que l'hommage que vous avez voulu me rendre s'étend aussi à ceux-là et celles-là qui ont été à l'origine des cégeps et des nouveaux collèges il y a 25 ans, et dont plusieurs ne sont plus parmi nous.

On entend et on lit bien des choses sur la crise de l'enseignement. On parle même d'un échec des réformes des dernières décennies. À ce sujet, je dirais ceci. Le sociologue que je suis observe qu'une société qui n'est pas très satisfaite d'elle-même est particulièrement portée à vouloir réformer son système d'enseignement. Une société qui n'est plus assurée de ses valeurs devient critique de son système scolaire. Remettre en cause l'école, le collège,

l'université, les programmes et les éducateurs, c'est une manière indirecte de s'interroger sur les valeurs ambiguës ou changeantes que la société adulte offre à sa jeunesse. Ce fut certainement le cas en 1960. Ce l'est peut-être aussi en 1992.

Cela ne nous exempte pas de réfléchir aux correctifs à apporter à chacun des niveaux d'enseignement. Nous vivons dans un monde mouvant et nous traversons une période agitée. On exige beaucoup et on exigera encore davantage de notre enseignement post-secondaire.

Mais je constate presque chaque jour que l'enseignement collégial a apporté une contribution essentielle à la vie sociale et culturelle du Québec. Les cégeps et les collèges ont contribué à égaliser les chances des filles et des garçons à accéder à l'enseignement postsecondaire. Ils ont permis à un nombre croissant de jeunes de milieux modestes de poursuivre des études supérieures. Ils ont apporté leur part à la vie et à l'activité culturelle de toutes les régions du Québec. Ils ont souvent innové dans des voies inexplorées. Ils ont enfin largement contribué à offrir l'enseignement à de nombreux adultes.

Pour ces raisons, je n'ai aucun regret d'avoir signé les recommandations du Rapport Parent pour la création du réseau de l'enseignement collégial. Car maintenant, c'est sur ces acquis, que nous avons raison de considérer avec une certaine fierté, modeste mais légitime, que nous pouvons construire les 25 prochaines années. ❏